



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion extraordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 7 juin 2016 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES* 3) Francine CYR (présidente) Huguette REID (CES 8) Linda TURBIDE (EHDA) <small>*CES = circonscription électorale scolaire</small>	Messieurs	Jean CORMIER (parent du secondaire) Sony CORMIER (CES 7) Joël CUMMINGS (parent du primaire) Jules RICHARD (CES 2) Sylvain VIGNEAU (CES 4)
----------	---	-----------	---

formant le quorum requis (5 commissaires parmi les 9 ayant droit de vote).

Sont absents :			
Madame	Annie VIGNEAU (CES 6)	Messieurs	Jean-Yves LAPIERRE (CES 5) Bernard RICHARD (CES 1)

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

- Sept (7) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par madame Linda Turbide, d'adopter l'ordre du jour suivant :

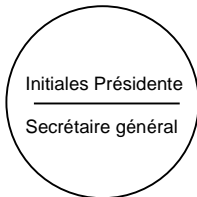
1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 24 mai 2016;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Plan d'effectif 2016-2017 des professionnels;
5. Abolitions et modifications de postes de professionnels
6. Travaux d'été;
7. Correspondance;
8. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
9. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-052)

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 24 mai 2016

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Huguette Reid, que le procès-verbal de la réunion du 24 mai 2016 soit adopté, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-053)



3. Période de questions-commentaires du public

Présentation de monsieur Robert Sumarah, pour le syndicat des professionnels, en lien avec le projet de plan d'effectif 2016-2017.

4. Plan d'effectif 2016-2017 des professionnels

Il est proposé par monsieur Sony Cormier, appuyé par monsieur Jules Richard, d'adopter le plan d'effectif 2016-2017 des professionnels (à entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2016), comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-054)

5. Abolitions et modifications de postes de professionnels

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Huguette Reid, l'abolition et la modification des postes suivants au 1^{er} juillet 2016 suite à l'adoption du plan d'effectif 2016-2017 des professionnels, comme présenté par la directrice des ressources humaines, madame Marie-Josée Noël.

Postes à abolir :

ARSENEAU-FOREST, Esther :
Statut régulier à temps partiel (50 %) – Agente de réadaptation (écoles primaires).

LEBLANC, Alexandra :
Statut régulier à temps partiel (71 %) – Agente de réadaptation (école Polyvalente).

Postes abolis et modifiés :

AUCOIN, Andréa :
Statut régulier à temps partiel (60 %) – Animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) (écoles primaires et école Polyvalente).
Le poste est modifié à 60 % d'un poste temps plein au lieu de 20 % en 2015-2016.

N.B. Statut régulier à temps partiel (20 %) – Animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC) – poste aboli.

BOURGEOIS, Sonia :
Statut régulier à temps partiel (40 %) – Conseillère en orientation (école Polyvalente).
Le poste est modifié à 40 % d'un poste temps plein au lieu de 100 % en 2015-2016.

N.B. Statut régulier à temps plein (100 %) – Conseillère en orientation – poste aboli.

CHIASSON, Francis:
Statut régulier à temps partiel (74 %) – Travailleur social (école Polyvalente).
Le poste est modifié à 74 % d'un poste temps plein au lieu de 71 % en 2015-2016.

N.B. Statut régulier à temps partiel (71 %) – Travailleur social – poste aboli.

DESLONGCHAMPS, Ian :
Statut régulier à temps partiel (74 %) – Conseiller pédagogique (services éducatifs secteur jeunes).
Le poste est modifié à 74 % d'un poste temps plein au lieu de 70 % en 2015-2016.

N.B. Statut régulier à temps partiel (70 %) – Conseiller pédagogique – poste aboli.

Postes à combler avec statuts de professionnels réguliers à temps partiel :

- 1 poste dans les écoles primaires en travail social (74 %).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-055)



6. Travaux d'été

Considérant l'ouverture prochaine des appels d'offres, il est proposé par madame Linda Turbide, appuyée par madame Huguette Reid, qu'à la suite de l'ouverture des soumissions, une consultation téléphonique et courriel soit faite par la présidente auprès du comité exécutif afin de permettre l'octroi des contrats et que les résolutions soient ramenées pour être entérinées à la prochaine réunion régulière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-056)

7. Correspondance

- Aucune correspondance.

8. Période de questions-commentaires du public

- La directrice générale, la présidente et l'ensemble du Conseil tiennent à offrir leurs condoléances à la famille du jeune Simon Cyr-Deraspe (4^e secondaire), à la suite de son décès tragique, le 3 juin dernier.

- Madame Isabelle Gilbert, directrice des services éducatifs, porte à l'attention du Conseil qu'un projet de recherche-action a été accepté par le MESS, assorti d'un financement de 75 000 \$ sur deux ans. Une chercheuse de l'Université de Sherbrooke, madame Carole Boudreau, s'associera aux enseignantes du 1^{er} cycle du primaire dans le cadre de ce projet.

9. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-057)

Francine Cyr, présidente

Donald Chiasson, secrétaire général